Avis de santé publique

Avis d’ébullition d’eau pour d’Arctic Bay

26 août 2024
Arctic Bay, Nunavut

Le ministère de la Santé avise la population d’Arctic Bay qu’elle doit faire bouillir l’eau avant de la consommer jusqu’à nouvel ordre. Cette mesure de sécurité est motivée par la turbidité élevée de l’eau (eau trouble).

Lorsqu’un avis d’ébullition d’eau est en vigueur, toute l’eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est donc essentiel de faire bouillir l’eau destinée aux utilisations suivantes :

- consommation directe,
- préparation de lait pour nourrisson,
- préparation de jus et de glaçons,
- lavage de fruits et de légumes,
- préparation d’aliments,
- brossage de dents.

On peut faire bouillir l’eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, sinon dans une bouilloire électrique qui n’a pas de dispositif d’arrêt automatique. L’avis d’ébullition ne concerne que l’eau destinée aux usages ci-dessus.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l’avis d’ébullition d’eau sera levé.

###

Contact avec les médias :

Pierre Essoh
Spécialiste en communication
Ministère de la Santé
867 975-5712
pessoh@gov.nu.ca